

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,50 €

LES ESSENTIELS

CONCEPT RÉDACTIONNEL

Depuis juillet 2018, le titre offre à ses lecteurs une nouvelle formule axée sur le bien-manger, pensée pour être toujours plus pratique et encore plus gourmande.

Maxi Cuisine ré-enchanté la cuisine au quotidien, met en valeur les plaisirs de la table, investit le champ de la gourmandise et de la découverte tout en maintenant la convivialité au cœur du contrat de lecture.

Maxi Cuisine construit son succès sur les valeurs fortes de la marque Maxi : expertise, accessibilité, proximité et partage.

Maxi Cuisine, vous allez y prendre goût !

POSITIONNEMENT PUBLICITAIRE

Maxi Cuisine : une cuisine plaisir et conviviale en toute occasion.

DIFFUSION

122 237 exemplaires

Ventes Kiosques : **66 959 ex.** soit **55%** de la diffusion

(source : OJD 2017-2018)

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,50 €

LES ESSENTIELS

AUDIENCE

1 834 000 lecteurs

dont 1 519 000 lectrices

(source : AudiPresse ONE 2017)

PROFIL

MAXI CUISINE N°1 :

- Femmes (83%)
- Femmes plus de 50 ans (67%)
- Femmes 65 ans et plus (25%)
- Femmes RDA (92%)

BASE FEMMES

(source : AudiPresse ONE 2017)

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



PROFIL DU LECTORAT

ONE 2017
Audience Totale : 1 834 000 lecteurs
Audience Femmes : 1 519 000 lectrices

Base : femmes	Effectifs (000)	Struc. %	Indices	Pop. française %
Femmes	1519	82,8	159	52
Dont femmes actives	756	49,8	96	56,3
Dont Femmes RDA	1406	92,6	110	68,7
Agés				
15-24 ans	48	3,2	23	14,2
25-34 ans	125	8,2	58	14,5
35-49 ans	325	21,4	91	24,1
50 ans et +	1021	67,2	138	47,2
25-49 ans	450	29,6	78	38,6
CSP Personne de Référence				
Agriculteur	22	1,5	95	1,5
Petit patrons	54	3,5	74	5,1
Aff. Cad. Sup	118	7,8	61	13,4
Prof. Inter	160	10,5	73	15,4
Employés	196	12,9	112	10,6
Ouvriers	249	16,4	100	18,5
Inactifs	720	47,4	123	35,6
CSP AB	332	21,8	68	33,9
Habitat				
Com. rurales	397	26,2	111	22,9
Agglo - 20 000 h	336	22,1	135	17
Agglo 20 à 100 000 h	232	15,3	114	13,2
Agglo > 100 000 h	403	26,5	89	30,2
IDF (UDA)	489	32,2	91	35,3
Province (UDA)	1030	67,8	105	64,7
Enfant au foyer				
Au - 1 enfant de moins de 15 ans	374	24,6	82	29,8
Lectrices régulières	1175	77,3	1154	-

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



CALENDRIER DES PARUTIONS 2018

N° de Maxi Cuisine	Dates de parution	Bouclage commercial	Remise Technique
122	02/01/2018	27/11/2017	06/12/2017
123	05/03/2018	26/01/2018	08/02/2018
124	18/04/2018	09/03/2018	22/03/2018
125	28/05/2018	20/04/2018	03/05/2018
126	02/07/2018	25/05/2018	07/06/2018
127	24/08/2018	19/07/2018	01/08/2018
128	01/10/2018	24/08/2018	06/09/2018
129	05/11/2018	28/09/2018	11/10/2018
130	31/12/2018	23/11/2018	06/12/2018

Pour plus d'infos sur le contenu, contactez nous :
01 47 70 90 66



TARIFS 2018

SIMPLE

DOUBLE

EMPLACEMENTS STANDARD

Page	13 200 €	Double page	26 400 €
------	----------	-------------	----------

EMPLACEMENTS PREMIUM

4 ^{ème} de couverture	24 600 €	Double d'ouverture	35 400 €
2 ^{ème} de couverture/Face sommaire	22 600 €	1 ^{ère} double	31 000 €
3 ^{ème} de couverture	19 200 €	2 ^{ème} double	28 900 €
1 ^{er} recto	19 800 €		
2 ^{ème} et 3 ^{ème} recto	19 100 €		

AUTRES EMPLACEMENTS

FIRST

Recto 1 ^{ère} partie	17 200 €
-------------------------------	----------

STAR

Recto Dossier	16 400 €
Face «Vins»	16 400 €

AUTRES FORMATS

1/2 page	9 700 €	Double 1/2 page	23 200 €
1/4 page	6 400 €	(bandeau ou face face)	

ENCARTS (COÛT AU MILLE)

2 pages	65 €	6 pages	86 €
4 pages	75 €	8 pages	99 €

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



TARIFS 2018

AUTRES CONDITIONS

Espaces successifs + 15 %
1/4 et 1/3 de page : nous consulter

DEGRESSIF VOLUME *

CA Brut à partir de	13 200 €	5%
CA Brut à partir de	39 600 €	10%
CA Brut à partir de	79 300 €	15%

* Applicable à l'annonceur ou au groupe d'annonceurs

CUMUL DE MANDATS **

A partir de	39 000 €	1%
A partir de	65 000 €	2%
A partir de	91 000 €	3%

** Applicable au mandataire, chaque dégressif est calculé sur le CA Brut Base Achat (après application des modalités éventuelles)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Papier intérieur : 65g LWAG
Papier Couverture : 170g couché brillant offset.
Éléments à fournir : fichier au format PDF certifié sécurisé, sur CD + épreuve numérique de contrôle (cromalin digital, IRIS, Epson, etc.)
Date de remise : 4 semaines avant parution
Formats - Plein Papier (Largeur x Hauteur)

Double page



420 X 280 mm

Page



210 X 280 mm

1/2 page



105 X 280 mm

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente de BAUER MEDIA REGIE sont applicables à tout ordre de publicité. Toute prestation accomplie par BAUER MEDIA REGIE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

1 • Réserves

La publicité paraît sous la responsabilité des annonceurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser, à tout moment, une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation paraîtrait contraire à l'esprit de la publication ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers.

Tout ordre d'insertion ne devient effectif que lorsque la Régie en aura accusé réception par écrit. Aucun emplacement ne peut être garanti sans paiement des majorations correspondantes. La Régie s'engage à ne respecter que les mentions d'emplacement figurant sur les accusés de réception.

La publicité de type rédactionnel devra obligatoirement porter la mention « Publicité » ou « Publi – communiqué ».

2 • Prix

Les prix en vigueur sont ceux définis dans nos grilles de tarifs.

Les montants indiqués dans nos tarifs sont hors taxes et seront donc majorés du taux de T.V.A. en vigueur.

L'éditeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment moyennant un préavis de trois mois, y compris pour les ordres en cours.

3 • Documents d'impression / Justificatifs

La qualité de reproduction ne saurait être garantie si les éléments d'impression parviennent à la Régie hors délais. Sauf instruction écrite contraire, les éléments techniques seront détruits un an après la dernière parution. Deux justificatifs par annonce seront adressés à l'annonceur et/ou à l'agence éventuellement mandatée dans le mois suivant la parution.

4 • Annulation / Report / Réclamation

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit quatre semaines avant la date de parution, délai porté à six semaines pour les quatrièmes de couverture et les emplacements préférentiels.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté contractuellement assimilées à un cas de force majeure tel que défini par le Code Civil, il se trouvait dans l'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser tout ou partie d'un ou plusieurs numéros de la publication ou d'une ou plusieurs annonces de publicité.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans le mois suivant la parution.

5 • Facturation / Règlement

5.1 - Pour être à même de facturer un mandataire, ce dernier doit produire le contrat de mandat écrit le liant à l'annonceur. A défaut de précision quant à la durée du mandat, ce dernier est réputé être à durée indéterminée.

Lorsqu'un mandataire est facturé, un exemplaire de la facture est communiqué à l'annonceur. La facturation intervient à parution.

5.2 - Le règlement est demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émane d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou

lorsque le client n'a pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures.

Lorsque le règlement est demandé à la remise de l'ordre, l'exécution du contrat par la Régie n'intervient qu'à l'issue de l'encaissement effectif.

5.3 - Dans les autres cas, le règlement des insertions a lieu :

- soit par chèque à l'ordre de BAUER MEDIA REGIE, soit par virement bancaire, à 30 jours date de facturation avec escompte de 1% (TVA sur escompte à reverser par vos soins).

- soit par chèque à l'ordre de BAUER MEDIA REGIE, soit par virement bancaire, à 60 jours date de facturation.

5.4 - En cas de retard de paiement, BAUER MEDIA REGIE, se réserve le droit de suspendre l'exécution des ordres. Pour tout retard de paiement, des pénalités de retard égales à trois fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturées et payables à réception de facture.

5.5 - En cas de mise en recouvrement des factures impayées par voie judiciaire ou forcée, le montant de celles-ci sera augmenté de 20% hors taxes, conformément aux articles 1226 et suivants du Code Civil, outre les pénalités, intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

Toutes taxes, existantes ou nouvelles, resteront à la charge de l'annonceur.

6 • Dégressifs et remises

6.1 - Dégressifs volume

Ces dégressifs sont réservés à l'annonceur ou au groupe d'annonceurs sur la base du chiffre d'affaires brut réalisé par lui ou par son (ses) mandataire(s) pour son compte.

Les droits d'asile sont pris en compte pour le calcul de ces dégressifs.

6.2 - Cumul de mandats

Ce dégressif s'applique au chiffre d'affaires brut réalisé dans l'année en cours par un même mandataire pour au moins deux annonceurs.

6.3 - Remise professionnelle

Les factures comportent une remise professionnelle de 15% calculée sur le net après dégressifs.

La régularisation du net à payer sera effectuée soit en fin d'ordre, soit en fin d'année.

7 • Cumul de mandats

En cas de non respect des Conditions Générales de Vente de la part du mandataire ou de son client en terme de délai de paiement, le versement du cumul de mandats est susceptible d'être remis en cause.

8 • Force majeure

La responsabilité de BAUER MEDIA REGIE ne pourra être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

9 • Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris, seul compétent.

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,50 €

VOS CONTACTS

- **Anouk Diamantopoulos**
Directrice Générale 01 47 70 90 67 anouk.diamantopoulos@bauermedia.fr
- **Sabine Horsin**
Directrice de Publicité 01 47 70 90 74 sabine.horsin@bauermedia.fr
- **Chantal Merling**
Assistante commerciale 01 47 70 90 66 chantal.merling@bauermedia.fr
- **Angela Zucchelli**
Responsable Marketing et Communication 01 47 70 90 68 angela.zucchelli@bauermedia.fr
- **Solène Tafforeau**
Chargée d'Etudes Marketing et Communication 01 47 70 90 65 solene.tafforeau@bauermedia.fr